



République et canton de Genève

Commune de CONFIGNON

Dans sa séance du 4 avril 2017 le conseil municipal a pris la délibération suivante

AVAL PAR LE CONSEIL MUNICIPAL D'UN EXPERT POUR LE FONDS DE MISE EN VALEUR DES BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS (COMPETENCES CM)

Le Conseil municipal,

DECIDE

A l'unanimité des 16 membres présents

1. D'avaliser la candidature de Monsieur Christian Robert-Tissot en qualité d'expert du Fonds de mise en valeur des bâtiments et espaces publics.

Art. 25, al 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Le délai pour demander un référendum expire le **22 mai 2017**

Confignon , le 12 avril 2017

Le Président : Joël Frauenfelder